

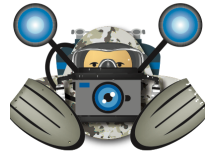


## Comité Départemental du Puy de Dôme d'Études et de Sports Sous Marins

C.D.O.S.

15 bis rue du Pré La Reine - 63000 Clermont-Ferrand

<http://www.codep63ffessm.fr>



### Comment plonger au Lac Servières :

1 – 5 jours ouvrés avant la date de plongée, le directeur de plongée du club doit fournir à la CPV63 (Commission Photo-Vidéo) sa demande écrite avec le nombre approximatif de plongeurs à [c.beaudeau@orange.fr](mailto:c.beaudeau@orange.fr)

2 – En fonction du calendrier, elle vous validera un retour écrit et en informera le Président de la société de pêche.

Sur place :

3 – Vous pouvez descendre en voiture près du lac puis décharger le matériel. Pour cela, contactez C. Beaudeau au 06 30 24 43 99 pour récupérer la clé de la barrière. Vous devrez ensuite stationner votre véhicule comme mentionné sur le plan.

4 – À l'issue de la plongée, vous communiquerez votre feuille de sécurité à la CPV63. Celle-ci devra être archivée au moins un an par le club.

### Rappel pour la plongée :

Avant et après plongée, nous sommes en altitude (1202m), donc bien prévoir des vêtements chauds et secs. Pensez à bien vous hydrater.

La température de l'eau étant inférieure à 10°C, possédez une combinaison à votre taille, chaussons et gants.

Limitez le temps de plongée et la profondeur en fonction des conditions de température et de visibilité. Le froid, la profondeur, le temps d'immersion et la visibilité sont des facteurs de stress importants pour vos plongeurs.

Il vous est recommandé de posséder deux sources d'air sur deux 1 étages indépendants. De plus, que votre système de gonflage SSG (gilet stabilisateur) ne soit pas sur le même 1<sup>er</sup> étage que votre détendeur principal (ceci afin de vous prémunir du phénomène de givrage).

Enfin, il est préconisé une information de prévention et de conduite à tenir lors d'un phénomène de givrage lors du briefing du DP avant la mise à l'eau à toutes ses palanquées.

**Bonnes plongées !**